

Petits règlements de comptes entre amis

Dans le Quotidien d'Oran d'hier, Ould Kaddour a expliqué que l'affaire BRC a été créée "pour casser Chakib Khelil" parce qu'il "n'a jamais accepté que le DRS s'implique dans la gestion des entreprises affiliées à Sonatrach, encore moins dans son ministère".

Ainsi, en plus d'avoir été emprisonné pour un motif fabriqué, l'actuel président-directeur général de Sonatrach a subi une injustice destinée à frapper, par ricochet, l'ancien ministre de l'Énergie. On n'a pas à démentir la version d'Ould Kaddour selon laquelle Chakib Khelil a tenu tête aux velléités d'ingérence du DRS et que celui-ci a voulu lui nuire. Sauf que l'affaire BRC, ce n'était pas que cela, pas que l'emprisonnement de son manager accusé d'espionnage.

L'affaire BRC comportait aussi un aspect financier. Ce côté de la question n'a pas été élucidé parce que l'entreprise a été dissoute immédiatement après l'éclatement du "scandale" qui, donc, n'en était pas un. Mais des fac-similés de factures de mobiliers et autres fournitures acquis à des prix donnant le tournis ont été publiés à l'époque. À moins que ce ne fût des faux. Ni Ould Kaddour ni personne d'autre ne nous a encore délivré le fin mot de l'histoire à ce sujet... La justice ne s'y était pas intéressée et la vérité a été enterrée avec BRC. La meilleure manière de noyer ses secrets était de la faire sombrer corps et biens.

Sinon pourquoi a-t-on sacrifié une entreprise d'une grande efficacité et d'une rentabilité remarquable, comme en témoigne son ancien dirigeant ? Et qu'est-ce qui a fait que ce "gâchis", comme le désigne Ould Kaddour, est soudain apparu comme nécessaire aux yeux du pouvoir ?

Et pour revenir à Chakib Khelil, cible finale de cette affaire, l'affaire Sonatrach ne serait-elle aussi qu'un coup monté pour le "casser" ? Pourtant, dans l'affaire Sonatrach-Saipem, il y a bien une affaire de corruption d'une ampleur chiffrée au sujet de laquelle la justice italienne est en train d'assumer sa part d'investigation et de clarification. Elle a établi que cent-quatre-vingt-dix millions d'euros ont été déboursés par l'ENI à des intermédiaires algériens identifiés chargés de les remettre à des responsables algériens dans le but d'obtenir des contrats en Algérie ! Si l'accusation est infondée, pourquoi aucune institution ni personne n'est allé remettre en place les procureurs de Milan et défendre l'honneur de responsables nationaux ?

Chez nous, le dossier a été soudainement... dissout. Ouvert dans les formes, il a été clos d'un coup de baguette magique. La règle est que c'est à la justice de se déjuger quand elle se trompe ; dans notre cas, elle est déjugée sans autre forme de procès comme on dit.

Pour l'opinion, même miraculeusement volatilisées, les affaires BRC et Sonatrach restent en suspens.

Psychiquement. Car les Algériens n'accordent nul crédit à un système dénué de toute transparence. Le reste n'est que crise domestique de fonctionnement de ce même système.

M. H.